

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU MERCREDI 16 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le seize avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal THÉVENOT, Maire de Vélizy-Villacoublay

Présents :

Monsieur Pascal THÉVENOT, Madame Magali LAMIR, Monsieur Jean-Pierre CONRIÉ, Madame Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Monsieur Frédéric HUCHELOUP, Madame Dominique GAULUPEAU, Monsieur Bruno DREVON, Monsieur Olivier PONEAU, Monsieur Franck THIEBAUX, Madame Catherine DESPIERRE, Madame Chantal LACAUSTE, Madame Michèle MENEZ, Monsieur Pierre TESTU, Madame Régine BELON, Madame Dominique BUSIGNY, Madame Odile NOVEL, Madame Nathalie NORMAND, Madame Valérie SIDOT-COURTOIS, Monsieur Bruno LARBANEIX, Monsieur Omid BAYANI, Monsieur Stéphane LAMBERT, Monsieur Marouen TOUIBI, Monsieur Alexandre RICHEFORT, Monsieur Mickaël AUSCHER, Monsieur Damien METZLÉ, Madame Johanne GUÉRAND, Monsieur Didier BLANCHARD, Madame Véronique MICHAUT, Madame Nathalie LORIEN, Madame Françoise DUBOUILH, Monsieur Amroze ADJUWARD, Monsieur Jean-Charles ORSINI, Monsieur Jean-Paul ELÉDO, Monsieur Jean-Marc SIRY.

Ont donné procuration :

Madame Anne HERBERT-BERTONNIER à Monsieur Pascal THÉVENOT.

Secrétaire de Séance :

Madame Johanne GUÉRAND

- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2014.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

Ne prennent pas part au vote :

Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY

VIE INSTITUTIONNELLE

01 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MAINTIEN DU RÈGLEMENT ANTÉRIEUR - CRÉATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE SPÉCIFIQUE - DÉSIGNATION DE SES MEMBRES

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal décide de maintenir le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n° 2008-378 en date du 28 mai 2008,

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

Le Conseil municipal crée une commission municipale chargée de mettre en place le règlement intérieur du Conseil municipal pour le mandat 2014-2020 et d'en suivre l'application.

Il fixe à 5 le nombre de ses membres.

Il désigne pour siéger dans cette commission :

- le Maire ou son représentant, Président de la commission,
- 2 membres du groupe « Façonnons Vélizy Autrement » :
 - M. Jean-Pierre Conrié, M. Bruno Drevon
- 1 membre du groupe « Ensemble pour Vélizy » :
 - M. Jean-Marc Siry
- 1 membre du groupe « Innovons pour Vélizy » :
 - Mme Françoise Dubouilh

Il décide que la commission pourra en tant que de besoin se faire assister par l'administration.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

**02 - DÉLIMITATION DE LA COMMUNE EN QUARTIERS - CRÉATION D'UN POSTE
SUPPLÉMENTAIRE D'ADJOINT AU MAIRE - ÉLECTION D'UN ONZIÈME
ADJOINT AU MAIRE
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal décide de :

- délimiter le territoire communal en 8 quartiers selon le plan joint :
 - 1 - Mozart (Province, Mozart)
 - 2 - Le Clos
 - 3 - Le Mail (Mermoz, Saint-Exupéry, le Mail)
 - 4 - Village (Bossoutrot, Village, Fronval)
 - 5 - Mairie (Mairie, Rabourdin)
 - 6 - Louvois (Louvois, Pagnol)
 - 7 - Vélizy-Bas
 - 8 - Breguet, Pointe Ouest

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Contre :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

Ne prennent pas part au vote :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

- créer un onzième poste d'Adjoint au Maire,

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Ne prennent pas part au vote :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

- constate que Monsieur Pierre TESTU a obtenu 27 voix sur 27 votants,
- élit Monsieur Pierre TESTU, onzième Adjoint au Maire,
- dit qu'il prendra rang dans l'ordre du tableau à la place de onzième Adjoint au Maire

03 - MODALITÉS DE DÉPÔT DES LISTES POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES Monsieur le Maire

Le Conseil municipal fixe la limite de dépôt des listes pour la constitution de la commission d'appel d'offres ce jour 16 avril 2014 à 21 heures 30 auprès de la Direction des affaires juridiques qui est chargée d'en assurer l'enregistrement.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Abstentions :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

04 - MODALITÉS DE DÉPÔTS DES LISTES POUR LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA GARE ROUTIÈRE

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal fixe la limite de dépôt des listes pour la constitution de la commission de délégation de service public pour la gare routière ce jour 16 avril 2014 à 21 heures 30 auprès de la Direction des affaires juridiques qui est chargée d'en assurer l'enregistrement.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Abstentions :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

05 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal désigne les membres suivants pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), pour le Groupe *Façonnons Vélizy Autrement* :

en qualité de titulaire :

- M. Pascal THÉVENOT
- M. Jean-Pierre CONRIÉ

en qualité de suppléant :

- Mme Magali LAMIR

- Mme Dominique GAULUPEAU

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVEN, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Ne prennent pas part au vote :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

06 - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire

L'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, en outre, par délégation du Conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat d'exercer certains de ses pouvoirs.

Le Conseil municipal décide d'attribuer au Maire les délégations suivantes :

- 1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- 2° De fixer, dans les limites déterminées par le Conseil municipal (une délibération interviendra ultérieurement sur les conditions d'actualisation des tarifs). les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ; les limites seront fixées par une délibération ultérieure ;
- 3° De procéder, dans les limites fixées par le Conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a) de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

Ces emprunts pourront être :

- a. à court, moyen ou long terme,
- b. libellés en euro ou en devise,
- c. avec possibilité d'un différé d'amortissement et/ou d'intérêts,
- d. au taux d'intérêt fixe et/ou indexé (révisable ou variable), à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière.

En outre, le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- a. des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissements,
- b. la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêts,
- c. la faculté de modifier la devise,
- d. la possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- e. la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Par ailleurs, le Maire pourra à son initiative exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Concernant les opérations financières utiles à la gestion des emprunts, le Conseil municipal de Vélizy-Villacoublay décide que le Maire pourra :

- a. procéder au remboursement anticipé des emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et contracter éventuellement tout contrat de prêt de substitution pour refinancer les capitaux restant dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices, dans les conditions et limites fixés ci-dessus,
- b. plus généralement, décider toutes opérations financières utiles à la gestion des emprunts.

Concernant la dérogation à l'obligation de dépôt de fonds auprès de l'État, le Conseil municipal de Vélizy-Villacoublay décide que le Maire pourra procéder à des opérations de placements dans les conditions suivantes :

- a. Origine des fonds :
- b. Montant à placer :
- c. Nature du produit souscrit :
- d. Durée ou échéance maximale du placement :

- 4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Ainsi, le Maire pourra prendre les décisions pour :
 - la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures et services d'un montant inférieur à 207 000 € H.T. et de travaux d'un montant inférieur à 1 000 000 € H.T.,
 - les avenants de ces marchés qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 15 000 € H.T., lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

- 10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- 14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil municipal (une délibération interviendra ultérieurement si nécessaire ;
- 16° D'intenter, au nom de la commune, les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil municipal c'est-à-dire devant toutes les juridictions (civile, pénale et administrative) et à tous les niveaux d'instance ;
- 17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le Conseil municipal soit à concurrence de 8 000 € T.T.C. ;
- 18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- 19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une Zone d'Aménagement Concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;
- 20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil municipal ; le Conseil municipal de Vélizy-Villacoublay décide que ces ouvertures de crédits seront d'une durée maximale de 12 mois dans la limite d'un montant annuel de 1 million d'euro, à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière et comporteront un ou plusieurs index parmi les index suivants - EONIA, T4M, EURIBOR - ou un taux fixe ;
- 21° D'exercer, au nom de la commune, le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du Code de l'Urbanisme ;
- 22° De prendre les décisions, mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du Code du Patrimoine, relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- 23° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Précise que les délégations consenties en application du 3° de la présente délégation prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil municipal.

Décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Maire l'ensemble de ces délégations sera exercé par l'Adjoint au Maire suppléant, dans l'ordre du tableau.

Précise que les décisions prises dans le cadre de ces délégations feront l'objet d'un compte rendu à chaque séance de Conseil municipal.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Contre :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

07 - CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES - DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal décide créer les commissions suivantes et d'en désigner les membres :

RESSOURCES

(Finances, Affaires générales, Ressources humaines, Économie, Emploi, Déplacements, Numérique)

Pour la liste « Façonnons Vélizy Autrement »

- M. Jean-Pierre CONRIÉ
- Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU
- M. Stéphane LAMBERT
- M. Omid BAYANI
- Mme Johanne GUÉRAND
- M. Damien METZLÉ

Pour la liste « Ensemble pour Vélizy »

- M. Didier BLANCHARD

Pour la liste « Innovons pour Vélizy »

- M. Amroze ADJUWARD

AMÉNAGEMENT URBAIN

(Aménagement urbain, Urbanisme, Développement durable, Travaux, Sécurité, Cadre de vie)

Pour la liste « Façonnons Vélizy Autrement »

- M. Mickaël AUSCHER
- M. Frédéric HUCHELOUP
- M. Pierre TESTU
- Mme Valérie SIDOT-COURTOIS
- Mme Nathalie NORMAND
- Mme Dominique BUSIGNY

Pour la liste « Ensemble pour Vélizy »

- M. Jean-Paul ELÉDO

Pour la liste « Innovons pour Vélizy »

- M. Amroze ADJUWARD

SOLIDARITÉS

(Affaires sociales, Handicap, Habitat, Logement, Petite Enfance, Seniors, Éducation)

Pour la liste « Façonnons Vélizy Autrement »

- Mme Magali LAMIR
- Mme Chantal LACAUSTE
- Mme Michèle MENEZ
- Mme Dominique GAULUPEAU
- M. Franck THIEBAUT
- Mme Catherine DESPIERRE
- Mme Odile NOVEL

Pour la liste « Ensemble pour Vélizy »

- M. Jean-Charles ORSINI
- Mme Véronique MICHAUT

Pour la liste « Innovons pour Vélizy »

- Mme Françoise DUBOUILH

QUALITÉ DE VIE

(Jeunesse, Sport, Culture, Vie Associative, Animation, Vie des quartiers)

Pour la liste « Façonnons Vélizy Autrement »

- M. Alexandre RICHEFORT
- M. Bruno DREVON
- M. Marouen TOUIBI
- M. Olivier PONEAU
- Mme Anne HERBERT-BERTONNIER
- Mme Régine BELON
- M. Bruno LARBANEIX

Pour la liste « Ensemble pour Vélizy »

- Mme Nathalie LORIEN
- M. Jean-Marc SIRY

Pour la liste « Innovons pour Vélizy »

- Mme Françoise DUBOUILH

INTERCOMMUNALITÉ

Pour la liste « Façonnons Vélizy Autrement »

- M. Bruno DREVON
- Mme Magali LAMIR
- M. Jean-Pierre CONRIÉ
- M. Frédéric HUCHELOUP
- Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU
- Mme Dominique GAULUPEAU

Pour la liste « Ensemble pour Vélizy »

- M. Jean-Marc SIRY

Pour la liste « Innovons pour Vélizy »

- M. Amroze ADJUWARD

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

**08 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER
DANS DIVERS ORGANISMES
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal désigne à main levée les représentants du Conseil municipal pour siéger dans les différents organismes (voir tableau ci-joint).

**09 - AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE REPRÉSENTER LA VILLE
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY LORS DE L'ÉLECTION
À LA PRÉSIDENTE DE SEMIV
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal autorise Monsieur Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay, représentant de la Ville de Vélizy-Villacoublay, personne morale, à se porter candidat à la Présidence de SEMIV.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Contre :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

**10 - RÉMUNÉRATIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE SIÉGEANT À SEMIV
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal autorise ses représentants, administrateurs de SEMIV, à percevoir les rémunérations qui seraient adoptées par le Conseil d'administration de SEMIV.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Contre :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

11 - AVIS SUR LE PROJET DE RÉALISATION D'UN DIFFUSEUR SUR L'A86 Monsieur le Maire

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet de réalisation d'un diffuseur sur l'A 86, à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec ce projet et au classement-déclassement des voies en résultant.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

VIE INSTITUTIONNELLE

12 - ÉLECTION DES MEMBRES LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES Monsieur le Maire

Le Conseil municipal élit :

- La liste Façonnons Vélizy-Autrement ayant obtenu 27 voix
- La liste Ensemble pour Vélizy ayant obtenu 6 voix

Titulaires

- Monsieur Frédéric HUCHELOUP (Façonnons Vélizy Autrement)
- Monsieur Pierre TESTU (Façonnons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Pierre CONRIÉ (Façonnons Vélizy Autrement)
- Madame Dominique GAUPULEAU (Façonnons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Paul ELÉDO (Ensemble pour Vélizy)

Suppléants

- Madame Magali LAMIR (Façonnons Vélizy Autrement)
- Madame Michèle MENEZ (Façonnons Vélizy Autrement)
- Madame Chantal LACAUSTE (Façonnons Vélizy Autrement)
- Monsieur Franck THIEBAUX (Façonnons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Charles ORSINI (Ensemble pour Vélizy)

Le Groupe Innovons pour Vélizy n'a pas pris part au vote.

**13 - MODALITÉS DE DÉPÔTS DES LISTES POUR LA COMMISSION DE DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC DE LA GARE ROUTIÈRE
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal élit :

La liste Façonons Vélizy-Autrement ayant obtenu 27 voix

La liste Ensemble pour Vélizy ayant obtenu 6 voix

Titulaires

- Monsieur Frédéric HUCHELOUP (Façonons Vélizy Autrement)
- Monsieur Pierre TESTU (Façonons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Pierre CONRIÉ (Façonons Vélizy Autrement)
- Madame Nathalie BRAR-CHAUVEAU (Façonons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Charles ORISINI (Ensemble pour Vélizy)

Suppléants

- Madame Magali LAMIR (Façonons Vélizy Autrement)
- Madame Michèle MENEZ (Façonons Vélizy Autrement)
- Madame Chantal LACAUSTE (Façonons Vélizy Autrement)
- Monsieur Franck THIEBAUX (Façonons Vélizy Autrement)
- Monsieur Jean-Paul ÉLÉDO (Ensemble pour Vélizy)

Le Groupe Innovons pour Vélizy n'a pas pris part au vote.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 heures 15.



Pascal Thévenot
Maire

Le compte rendu de la présente séance a été affiché le 24 avril 2014.

DESIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DANS DIVERS ORGANISMES

Groupe Façonons Vélizy Autrement (FVA) : M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER (procuration à M. Pascal THÉVENOT), M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Nathalie NORMAND, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Groupe Ensemble pour Vélizy (EPV) : M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT, Mme Nathalie LORIEN, M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Groupe Innonvons pour Vélizy (IPV) : Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD.

Organisme	Représentants de la Commune	Votes
CCAS	Le Maire Président de droit	Pour : Groupes FVA et EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
	Mme Magali Lamir	
	Mme Catherine Despierre	
	Mme Mich-le Menez	
	Mme Chantal Lacauste	
	Mme Odile Novel	
	M. Jean-Charles Orsini	
Commission Communale des Impôts Directs	M. Philippe Tarot	Pour : Groupes FVA et EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
	M. Thierry Despierre	
	M. Michel Lerouge	
	M. Jean-Pierre Conrié	
	M. Pierre Testu	
	M. Alain Lemaire	
	M. Guy Rateau	
	M. Yves Lacauste	
	M. Bernard Gaulupeau	
	M. André Grillet	
	M. Bruno Mellet	
	M. Sébastien Goncalves	
	M. Joseph Goncalves	
	M. Lino Merlière	
	Vlaida Babic	
	M. Jacques Barol	
	M. Jean Pierre Lefevre	
	M. Jean-Claude Ferret	
	M. Stéphane Laudy	
	Mme Christiane Lascongerias	
	M. Damien Metzlé	
	Mme Nathalie Normand	
	Mme Emilie Scalier	
	M. Claude Dessert	
	M. Henri Bonnard	
	Mme Josette Marchais	
M. Jean Pierre Lefèvre		
M. Didier Kirk		
M. Bruno LARBANEIX		
M. Omid Bayani		
Mme Odile Novel		
M. Sébastien Collet		
Commission intercommunale des Impôts Directs	M. Thorez	Pour : Groupes FVA et EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
	M. Gautier	
	M. Grillet	
	M. FranckThieboux	
Commisison intercommunale d'accessibilité	Mme Chantal Lacauste	Pour : Groupe FVA Abtentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Mission Locale Intercommunale de Versailles	M. Lambert (représentant du Maire désigné par arrêté)	Pour : FVA, EPV et IPV.
	Mme Nathalie Brar-Chauveau	
Caisse des écoles	Le Maire - Président de droit	Pour : Groupes FVA et EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
	Adjoint au Maire aux affaires scolaires - Vice Président	
	Mme Dominique Gaulupeau	
	Mme Magali Lamir	
	M. Alexandre Richefort	
	M. Mickaël Auscher	
	Mme Johanne Guerand	
M. Jean-Marc Siry		

Organisme	Représentants de la Commune	Votes
Collège MARYSE BASTIE - Conseil d'administration	Mme Régine Belon M. Franck Thiebaut M. Alexandre Richefort M. Mickaël Auscher M. Jena-Pierre Conrié Mme Johanne Guerand	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Collège SAINT-EXUPERY - Conseil d'administration	M. Franck Thiebaut M. Alexandre Richefort Mme Régine Belon Mme Dominique Busigny	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
IUT - Conseil d'administration	M. Alexandre Richefort M. Omid Bayani	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote :
Association «Relais-Nature» de la Cour Roland	Mme Nathalie Normand Mme Josette Marchais	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Les Ateliers de la Cour Roland	Mme Marchais M. Drevon	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Poney Club	Le Maire - Membre d'honneur M. Ponneau Adjoint au Maire chargé des sports - Membre d'honneur. Mme Odile Novel M. Jean Roch Metzle Mme Tarot	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Vélizy-Associations	Maire membre d'honneur M. Olivier Poneau M. Damien Metzlé M. Marouen Touibi Mme Catherine Despierre M. Bruno Larbaneix Mme Anne Herbert-Bertonnier M. Jean-Paul Élédou Mme Françoise Dubouilh	Pour : FVA, EPV, IPV
Ecole de Musique et de Danse	Le Maire, membre d'honneur Mme Dominique Busigny Mme Johanne Guerand M. Bruno Drevon M. Jean-Pierre Conrié	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
L'Onde	M. Bruno Drevon Mme Dominique Busigny Mme Johanne Guerand Mme Valérie Sidot-Courtois M. Stéphane Lambert M. Jean-Marc Siry M. Amroze Adjuward Mme Sandrine Jeanpetit Mme Pascale Cassereau M. Jean Louis Passard	Pour : FVA, EPV, IPV
MAPAD Juliette Victor Conseil d'établissement	Mme Chantal Lacauste	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Résidence Madeleine Wagner Conseil d'établissement	Mme Michèle Menez	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Comité de gestion du CMP pour enfants et adolescents	Mme Johanne Guérand	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Comité de gestion de l'entraide universitaire (gestionnaire de la Maison d'Accueil Spécialisée)	Mme Catherine Despierre	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV

Organisme	Représentants de la Commune	Votes
AMAD conseil d'administration	Maire Président d'honneur Mme Chantal Lacauste Mme Michèle Menez Mme Catherine Despierre Mme Magali Lamir Mme Johanne Guérand Mme Odile Novel	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
AS.IN.S.A.D	Le Maire Mme Magali Lamir Mme Chantal Lacauste Mme Michèle Menez Mme Pierrette Rateau	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
CLLAJ de Versailles Comité local pour le logement autonome des jeunes	M. Alexandre Richefort	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Etablissement Public Foncier des Yvelines	M. Frédéric Hucheloup M. Pascal Thévenot	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
SIGEIF - Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France	M. Michel Lerouge M. Bernard Gaulupeau	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Syndicat Intercommunal d'Aménagement Jouy/Vélizy	M. Olivier Poneau M. Pascal Thévenot Mme Dominique Gaulupeau Mme Anne Herbert-Bertonnier	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	M. Bruno Drevon M. Frédéric Hucheloup	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
SEMIV - Conseil d'administration	M. Pascal Thévenot M. Jean-Pierre Conrié M. Frédéric Hucheloup Mme Anne Herbert-Bertonnier M. Bruno Drevon Mme Dominique Gaulupeau Mme Magali Lamir Mme Valérie Sidot Courtois M. Jean-Charles Orsini	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
SEMIV - Assemblée générale	M. Jean-Pierre Conrié Mme Dominique Gaulupeau	
Conseil de discipline	M. Jean-Pierre Conrié	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
CNAS - Comité National d'Action Sociale	Mme Johanne Guérand	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Commission communale des marchés forains	Mme Anne Herbert- Bertonnier Mme Nathalie Brar-Chauveau M. MarouenTouibi M. Stéphane Lambert	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
commission communale des Taxis	Mme Nathalie Brar-Chauveau Mme Anne Herbert Bertonnier M. Pierre Testu Mme Johanne Guérand M. Mickaël Auscher M. Damien Metzlé	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV

Organisme	Représentants de la Commune	Votes
Permis de construire	M. Bruno Drevon M. Damien Metzle M. Frédéric Hucheloup M. Marouen Touibi M. Omid Bayani Mme Catherine Despierre M. Pierre Testu M. Jean-Marc Siry M. Amroze Adjuward M. Alexandre Richefort	Pour : FVA, EPV, IPV
Commission Consultative De L'environnement	M. Pierre Testu Mme Anne Herbert Bertonnier	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Correspondant défense	M. Pierre Testu	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV
Ecoles maternelles et élémentaires école maternelle Buisson école maternelle Exelmans école maternelle Fronval école maternelle Jean Macé école maternelle Mermoz école maternelle Mozart école maternelle Rabourdin école élémentaire Buisson école élémentaire Exelmans école élémentaire Fronval école élémentaire Jean Macé école élémentaire Mermoz école élémentaire Mozart école élémentaire Rabourdin	M. Franck Thiébaux (représentant du Maire) M. Pierre Testu Mme Valérie Sidot Courtois Mme Magali Lamir M. Alexandre Richefort Mme Régine Belon M. Bruno Larbaneix Mme Nathalie Brar-Chauveau M. Pierre Testu Mme Valérie Sidot-Courtois Mme Magali Lamir M. Alexandre Richefort Mme Régine Belon M. Bruno Larbaneix Mme Nathalie Brar-Chauveau	Pour : Groupe FVA Abstentions : EPV Ne prennent pas part au vote : Groupe IPV